

Les équipements qui permettent de **réduire le temps de travail en élevage bovin laitier** ont-ils tous **un intérêt économique** ?

Le temps de travail reste une préoccupation centrale en élevage bovin laitier, le temps de travail par unité de main-d'œuvre a bien augmenté ces dernières années avec notamment l'agrandissement des exploitations : volumes plus importants à produire, augmentation des surfaces nécessaires pour être rentable, etc. Cela questionne sur la viabilité des exploitations et l'avenir de la filière.

La filière laitière haut-alpine n'échappe pas à ce constat, le contexte de montagne entraînant bon nombre de contraintes de temps supplémentaires.

Par ailleurs, recruter de la main-d'œuvre devient de plus en plus complexe. Il est donc nécessaire de trouver des solutions afin de maintenir une filière bovins laitiers compétitive et acceptable pour les éleveurs. Il faut cependant être vigilant à ce qu'un équipement qui fera gagner en temps de travail ne fasse pas perdre en rentabilité en entraînant trop de charges supplémentaires : amortissements, coûts d'entretien, maintenance, etc.

Il convient de bien évaluer l'impact de l'investissement sur les résultats

économiques de l'exploitation et le temps de travail réellement économisé.

Face à ce constat, l'Institut de l'élevage en partenariat avec le CNIEL et les chambres d'agriculture a réalisé une étude visant à évaluer l'intérêt économique des équipements pour réduire le temps de travail sur l'élevage.

Une quinzaine d'investissements étudiés

Le premier poste auquel on pense concerne la traite : mise en place d'un robot de traite par exemple, mais on peut aussi penser au temps passé à rassembler les vaches, le nettoyage, etc. L'alimentation du troupeau ainsi que le temps de paillage est aussi chronophage : possibilité d'investir dans une dérouleuse de bottes rondes ou bien un robot aspirateur de lisier par exemple. Le temps passé à l'élevage du renouvellement est aussi non négligeable et mérite la pleine attention de l'éleveur.

Dans nos zones de montagne, économiser du temps sur l'abreuvement des animaux à la pâture



Afin de rester compétitive la filière laitière bovine nécessite des investissements matériels, cependant, ils doivent être faits de manière raisonnée.

prend aussi son sens. Un dispositif autonome permet de supprimer les apports mécanisés d'eau, à une période où le travail de saison est déjà important (fenaison, moisson, etc.). Le coût d'installation est très variable (nécessité d'un forage ou non, installation d'un réseau de

canalisations, etc.), mais le retour d'investissement reste court en raison de l'économie de charges et de main-d'œuvre.

Dans l'étude complète une quinzaine d'investissements a été évaluée : du robot de traite, aux systèmes de distribution des

fourrages en passant par les équipements de fauche. ■

Angélique Andrieu, chambre d'agriculture de Hautes-Alpes

Consultez les résultats dans l'étude disponible en ligne : <https://cniel-infos.com/Record.htm?idlist=65&record=10449648124922678209>



CHRONIQUE OVINE

L'héliportage lance la saison estivale en alpage

L'héliportage est un moment charnière dans la saison pastorale. Il permet d'acheminer, dans les montagnes les plus inaccessibles, du matériel aux bergers pour permettre un fonctionnement optimal du gardiennage des troupeaux pendant l'été. Dans des bigbags, d'une capacité maximale de 700 kg, accrochés à l'hélico au moyen de manilles et de sangles, le principal élément héliporté est le sel pour les troupeaux.

On retrouve aussi le matériel suivant :

- ▶ Filets, clôtures
 - ▶ Abreuvoirs, poches de stockage de l'eau
 - ▶ Croquettes pour les chiens de protection
 - ▶ Nourriture, eau, effets personnels pour le berger
 - ▶ Petites cabanes d'appoint pour les quartiers d'alpages les plus éloignés
 - ▶ Équipement de cabanes (matelas, filtres à eau...)
- Plusieurs collectivités et structures territoriales profitent des héliportages pour acheminer également le matériel nécessaire à la construction de cabane ou aux travaux d'aménagement des zones de haute montagne.

Une organisation bien rodée entre les éleveurs, le Cerpam et les compagnies d'hélicos.

Le Cerpam recueille les besoins des éleveurs, bergers et autres structures fin mai au moyen de bulletins d'inscriptions afin de préciser le nombre de rotations souhaitées et les lieux de dépose du matériel. Ensuite, jusqu'à la mi-juin, le circuit est construit et soumis au pilote et à son *helper* pour ajustements.

Ce moment est important, il permet de faire le point sur du matériel spécial qui doit être acheminé et d'assurer la sécurité de chaque rotation. La campagne d'héliportage se déroule les deux dernières semaines de juin et suit le circuit scrupuleusement préparé. Le

kérosène étant une ressource rare et chère, il est important d'optimiser les temps de vol. C'est pourquoi, le circuit prévoit régulièrement des points de ravitaillement avec un camion qui sillonne les montagnes pour recharger l'hélicoptère.

Les héliportages ont été mis en place en 1979 dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Le nombre de rotations, le nombre d'alpages desservis et le tonnage héliporté n'ont cessé d'augmenter depuis.

Les héliportages en Paca, en quelques chiffres

En 2022, on compte :

- ▶ 300 rotations effectuées dans les Alpes-de-Haute-Provence et 312 dans les Hautes-Alpes
- ▶ Plus de 450 tonnes de matériel transporté
- ▶ 65 h 22 min de vol
- ▶ Plus de 215 bénéficiaires

L'héliportage est une pratique indispensable sur laquelle s'appuient énormément de locaux pour faciliter leur travail et leur vie en territoire de haute montagne. Il est rendu possible grâce aux financements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'organisation, la réalisation et la prise en charge d'une partie des coûts de l'héliportage. Le reste de la prise en charge des coûts est assurée par les éleveurs et groupements pastoraux qui bénéficient de l'héliportage. ■

Romane Jarry et l'équipe du Cerpam
Coordinateur des chroniques ovines :
Rémi Leconte, MRE